

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20200609-17</b>	<b><u>Séance du 09 juin 2020 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt</b> du mois de juin le neuf juin le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni Salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.  Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, la séance s'est tenue sans public, avec retransmission des débats en direct.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 juin 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 03 juin 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>M.</b> a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : ELECTION DES GARANTS DES COUPES DE BOIS**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de désigner 3 représentants titulaires et 1 représentant suppléant de la commune pour les fonctions de garants des coupes de bois. Ces représentants seront désignés auprès de l'Office National des Forêts (ONF).

Monsieur le Maire propose des candidats. Il demande si d'autres personnes sont candidates.

Candidats proposés par Monsieur le Maire		Candidats proposés par M. TISSERAND	
Délégués titulaires	Délégué suppléant	Délégués titulaires	Délégué suppléant

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu,

- procède au vote à main levée.

Sont élus à/par....      **GARANTS DES COUPES DE BOIS**

TITULAIRES	SUPPLEANT

- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 03 juin 2020

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**